

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AKONDIE IMMOBILIER »

Siège Abidjan, Yopougon, SIDECI, Lot 00, Ilot 67

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/02/2023 , et enregistrés au CEPICI le 16/02/ 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKONDIE IMMOBILIER »

Objet :

- Achat et vente de Marchandises,
- BTP,
- Commercialisation, promotion et gestion immobilière,
- Informatique,
- Diverses prestations et services,
- La représentation d'entreprise ou de sociétés commerciales .Et pour la réalisation de l'objet social :
- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, SIDECI, Lot 00, Ilot 67

Dirigeant(s) M KONAN LOUKOU GERMAIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01290 du 23/02/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15596/GTCA/RC/2023 du 23/02/2023

